

Les principales obligations administratives et sociales en agriculture

Public cible

Agriculteurs et agricultrices de l'Aude et des départements limitrophes

Objectifs

Connaître les obligations administratives et sociales liées à son activité agricole et organiser les démarches qui s'y rapportent afin de les respecter

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

Module sur 1 journée durée 7H00

- Les principales règles d'imposition des bénéfices agricoles
- Les obligations administratives liées au régime d'imposition
- Les principaux points de déclaration d'ensemble des revenus
- Les principaux crédits d'impôts en agriculture
- les règles des minimis
- Lien entre revenu imposable, prestations sociales et autres aides financières
- La Base de calcul des charges sociales
- La législation concernant la TVA
- Les obligations concernant la tenue du livre de caisse
- Les obligations concernant la facturation
- Les principales obligations des JA et des conditions d'installation
- Différentes aides disponibles (remboursement TIC, aide à l'embauche....)
- Récapitulatif et calendrier des obligations administratives et sociales
- Présentations des sites : services-public.fr, impots-gouv.fr, msa

A la fin de la journée un bilan de la formation sera faite

Méthodes pédagogiques : temps d'apports théoriques qui s'appuieront sur les spécificités et préoccupation des stagiaires, échanges avec les participants, témoignages, questions.

Support matériel : paper-board, vidéoprojecteur, le document sur les principales obligations administratives et sociales distribué le matin et un sur la télédéclaration TVA

Modalité d'enseignement

présentiel

Dates, lieux et intervenants

24 mars 2022

09:30 - 17:30 (7hrs)

1 avenue Salvador Allende

11300 Limoux

Béatrice Gonzalez , animatrice formatrice Afocg11.

Co-organisateur(s)

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____

Statut _____
Courriel _____ Téléphone _____

Pour s'inscrire : merci de contacter le responsable de stage par téléphone, mail ou de renvoyer ce bulletin (ou mentions identiques sur papier libre), éventuellement votre chèque et attestation VIVEA. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 22/03/2022

Tarifs

Frais pédagogiques : 168 €. Pris en charge pour les personnes éligibles au Vivea, Pour les personnes sans OPCA, nous contacter.

Plus de renseignements

Resp de stage : Béatrice Gonzalez

afocg11@interafocg.org

AFOCG

1 Avenue Salvador Allende

11300 Limoux

N° d'organisme de formation :

76110169011

Tel. 06 56 66 06 58

Taux de satisfaction : taux général

2021 96.5 % et taux dernière session

2021 : 94.3%%

ordinateur portable si possible, + repas tiré du sac

Modalités d'accès : Formation accessible aux personnes à mobilité réduite, pour les autres types de handicap merci de nous contacter.